

Cette année, le Conservatoire botanique national du Massif central intervient sur votre commune ! Connaissez-vous cet organisme, ses missions, ses activités ? Non ? Alors faisons les présentations !

Créé en 1998, cet établissement public agréé par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires est administré par 5 membres institutionnels : la Région Auvergne - Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Loire, le Parc naturel régional Livradois-Forez, le Syndicat mixte d'aménagement territorial du Haut-Allier, et la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier.

Cet établissement scientifique et technique s'intéresse à la **flore sauvage** (plantes à fleurs, arbres et arbustes, graminées, fougères...), aux **mousses et hépatiques**, aux **champignons et lichens**, aux **algues**, à la **végétation** ou encore aux **ressources végétales** exploitées par l'homme. À travers ses domaines de compétence, il mène sur son territoire d'agrément **5 missions d'intérêt général** (définies par décret n° 2021-762 du 14 juin 2021) :

5 missions d'intérêt général



DÉVELOPPER
ET AMÉLIORER
LES CONNAISSANCES



GÉRER ET
VALORISER
LES DONNÉES



CONTRIBUER
À LA GESTION
CONSERVATOIRE ET
À LA RESTAURATION
ÉCOLOGIQUE



APPUYER PAR
L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE



INFORMER,
SENSIBILISER
ET MOBILISER



Territoire d'intervention

Le CBN Massif central mène ses inventaires et ses activités de préservation et de valorisation de la diversité végétale sur **10 départements** (57 000 km²) :

- **EN AUVERGNE - RHÔNE-ALPES** : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Ardèche, Loire, Rhône ;
- **EN NOUVELLE-AQUITAINE** : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne.

Pour quoi faire ?

- **Cartographie de la végétation de l'Ardèche** dans le cadre du Programme de cartographie nationale des habitats naturels et semi-naturels (CarHab) porté par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ;
- **Étude de la flore et de la végétation des bords de la Loire et de l'Allier** (programme LIFE en Loire Forézienne porté par le Département de la Loire) ;
- **Appui aux animateurs de sites Natura 2000** ;
- **Étude et inventaire d'espèces végétales méconnues ou en voie de disparition** (étude génétique, récolte de graines...) notamment l'Alysson du Rhône et l'Epipactis du Rhône ;
- **Observatoire des prairies naturelles** en partenariat avec l'INRAE, des agriculteurs volontaires, des AOP, etc. ;
- **Journées techniques avec des exploitants agricoles** sur l'importance des prairies naturelles et dont la production est soumise à un signe de qualité (AOP) ;
- **Inventaires de forêts anciennes et matures** (en lien avec les propriétaires, l'ONF et le CNPF) et étude de leur adaptation au dérèglement climatique ;
- **Inventaires de mousses** et accompagnement de groupes d'experts bryologiques ;
- **Inventaires de la flore et de la végétation sur des espaces naturels préservés** (ENS, RNR, RNN, APPB, PNR...) ou au titre de la SAP.